

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2016

À cette séance ordinaire tenue le 8^e jour de février 2016 étaient présents, Madame la conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Robert Lépine, Louis-Philippe Douville et Denis Naud tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2016-02-08-025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2016-02-08-026

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 JANVIER 2016

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions du procès-verbal du 11 janvier 2016.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions. Aucune question n'est soumise au conseil.

2016-02-08-027

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 8 février 2016 au montant de 256 088.02\$ et autorise le paiement des factures.

LISTE DES COMPTES DE JANVIER 2016

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	9 246.52 \$
2	Telus	1 431.26 \$
3	Telus Mobilité	36.54 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	43.68 \$
6	Salaires nets des Élus, janvier	2 239.93 \$
7	Salaires nets des Employés, janvier	20 155.40 \$
8	Salaires nets des Pompiers, janvier, gardes, pratiques, travail administratif, sorties: Alarme incendie 605 Fleury, 2 mâchoires, 1 feu débris 605 Boul. Montagne	4 035.18 \$
9	Ministère du Revenu du Québec, remise janvier	9 892.03 \$
10	Receveur Général du Canada, remise janvier	3 908.36 \$
11	REER, cotisations janvier	2 430.42 \$
12	Financière Manuvie, ass. Collective, janvier	1 927.46 \$
13	Info Page, fréquence numérique incendie	41.05 \$
14	Canadien National, décembre	554.00 \$
15	Postes Canada, timbres: 1077.29\$, éclairneur février.: 121.70\$, avis rencontre 18 janv. pour Gîte de l'écureuil, loisirs: 105.82\$, avis reprise des activités Gîte, Loisirs: 105.82\$	1 410.63 \$

16	134619 Canada Inc. (Albert Tessier), contrat chemin d'hiver 2015-2016, 2ième vers.	26 674.20 \$
17	FQM Inscription Robert Lépine, formation 20 février: Gestion financière municipale	304.68 \$
18	9228-5931 Québec Inc. Location copieur 21-01 au 20-04	425.40 \$
19	Fabrique St-Casimir, publicité feuillet paroissial année 2016	164.00 \$
20	Socan, droits de licence année 2016, Loisirs	212.78 \$
21	Location Prince, location roulotte (bureau mobile) terrain des loisirs, résol: 2015-10-13-193, janvier: 281.69\$, Février: 281.69\$ Loisirs	563.38 \$
22	PG Solutions, contrat d'entretien et soutien gestion municipale année 2016: 5145.13\$, contrat d'entretien et soutien dossier central 2016: 1069.27\$, papeterie: 720.74\$	6 935.14 \$
23	Laboratoire Environnex, analyses d'eau	248.06 \$
24	Les Équipements Lapierre, ordinateur portable: 2949.11\$ réf: Rés: 2015-11-09-222, frais transport : 31.14\$	2 980.25 \$
25	Jean Tessier, remb. Fact. Co-Op bottes de travail	150.00 \$
26	MRC Portneuf, transport adapté 2016: 2973.\$ réf: rés: 2016-01-11-023, honoraires travaux en urbanisme et géomatique 2015: 243.14\$, quote-part 1er vers: 24978.36\$	28 194.50 \$
27	Société d'histoire et de généalogie, contribution pour le projet d'acquisition des volumes de généalogie, rés: 2016-01-11-011	1 000.00 \$
28	Énergies Sonic, huile à chauffage: Garage: 401.05\$, caserne incendie: 126.02\$	527.07 \$
29	ADMQ, adhésion 2016 René Savard, dir.gén. et assurance cautionnement Rés: 2016-01-11-007	790.69 \$
30	Meubles Sélection Perron, achat réfrigérateur: 2016-01-11-014	688.70 \$
31	Construction Ro Inc. 1er décompte progressif, travaux ascenseur Mun.34%:\$15215.79, Loisirs:66%: \$29536.54, réf: Rés: 2016-01-11-022	44 752.33 \$
32	Patrick Tessier, déprédation castors Rte du Rg.St-Jérôme 11 au 26 déc.2015	150.00 \$
33	Garage Conrad Audet, essence, Mun.302.52\$ Incen: 86.07\$	388.59 \$
34	Guy Villeneuve, remb. Fact. pharmacie, gants latex, incendie	28.72 \$
35	Mathieu Champagne, remb. Frais de repas octobre, incendie	28.74 \$
36	Pierre-Olivier Naud, honoraires TPI décembre, incendie	125.00 \$
37	Services Techniques Incendies, entretien équipement incendie	1 215.14 \$
38	Pharmacie St-Casimir, Mun.	6.99 \$
39	Marché Alain Thibault: Mun.:9.30\$, Loisirs: 301.94\$	311.24 \$
40	SCAR: Mun.: 1020.57\$, Loisirs: 45.76\$	1 066.33 \$
41	Réparation Électro M, fournaise caserne: rés: 2016-01-11-013, incendie	2 069.55 \$

42	Société Mutuelle de Prévention, forfait janvier à juin 2016	573.56 \$
43	Mun.St-Thuribe, quote-part 2015, lumière 3ième Rg.	43.78 \$
44	Régie Régionale de gestion des mat. Résiduelles, quote-part 1er vers.	43 224.12 \$
45	Les Équip. Acmat Inc. Location déchiqueteuse à branches, 1 semaine+essence+transports	856.56 \$
46	Électro-Paul, raccorder roulotte, réparer lumières ext. Centre paroissial, Loisirs: 681.31\$, chauffage centre paroissial, Loisirs: 217.73, ampoules pour lampadaires, mun.: 20.78\$, réparation prise du poêle centre récréatif, loisirs: 85.08\$, réparation fluorescent bureau mun.: 117.63\$, travail sur pompe usine St-Thuribe: 85.08\$	1 207.61 \$
47	René Savard, remb. Immatriculation motoneige VK, Loisirs	79.55 \$
48	RM Leduc, fournitures bureau bibliothèque	461.80 \$
49	St-Casimir Autos Polaris Inc. 6 toiles pour glissade Gîte, Loisirs	820.57 \$
50	Ville Donnacona, cour municipale, décembre 2015	341.00 \$
51	Richard Équipement, cartouche d'encre biblio., fournitures de bureau	265.77 \$
52	Imprimerie Germain, 770 copies journal municipal	552.43 \$
53	WSP, hon. Prof. au 23 janvier, mise aux normes eau potable Aq.PM	1 385.05 \$
54	Godin Station Service, essence Mun.:	556.18 \$
55	Patrick Auger, remb. Fact achat cartouche d'encre, incendie	68.97 \$
56	Trophées Danielle Enr. Plaque et gravure pour Alain Rivard, incendie	59.83 \$
57	ICO Technologies contrat support Target 2016, incendie	117.98 \$
58	SBM contrat service copieur 20-10-15 au 20-01-16	227.67 \$
59	Ville de Portneuf, formations pompiers décembre, incendie	5 624.89 \$
60	Les Entreprises A.Massicotte, réparation lumières de rues	639.71 \$
61	Éditions Yvon Blais, renouvellement code municipal	315.00 \$
62	Réseau Biblio, quote-part 2016, tarification: Population 1465 à 4.03\$	6 788.07 \$
63	Champagne & Matte, plan topographique des bornes fontaines St-Thuribe, incendie. Réf: rés: 2016-01-11-016	833.56 \$
64	Toiles St-Félix, 2 chambres à air, glissade, Loisirs	68.01 \$
65	Lettrage Michel Durivage, panneau publicitaire Rue des Moissons, et Gîte de l'Écureuil	431.16 \$
66	David Grondin, frais déplacements Ile D'orléans 200 km.	80.00 \$
67	Vohl, entretien souffleur: 258.70\$, pièces pour usine St-Thuribe: 55.88\$	314.58 \$
68	Univar, produits aluminates, usine St-Thuribe	5 576.29 \$

69	Groupe Lafrenière Tracteur, pièces pour gratte: 77.22\$, sortie d'huile hydraulique pour tracteur: 1609.65\$ rés: 2016-01-11-020	1 686.87 \$
70	Atelier d'usinage Jules Roberge Inc. Achat gratte, rés: 2015-12-14-252	5 441.58 \$

TOTAL DU MOIS: 256 088.02 \$

Municipalité:	206 668.67 \$
Loisirs:	34 730.76 \$
Incendie:	14 688.59 \$
Local des Jeunes	0.00 \$
Comité d'Embellissement	0.00 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce huitième jour de février 2016.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

Monsieur Denis Naud n'a rien à signaler.

Monsieur Louis-Philippe Douville commente les récentes entrevues de sélection pour le poste de coordonnateur aux loisirs.

Mme Danielle D. DuSablou n'a rien à signaler.

Monsieur Robert Lépine nous entretient des activités à venir du FFPE.

Monsieur Michel Trottier dresse un bilan des sorties du service de sécurité incendie pour 2015 et le début de 2016. Par la suite, il souligne sa satisfaction en regard de l'entretien hivernal des rues de la municipalité.

Monsieur Dominic Tessier-Perry résume la récente rencontre entourant la reprise des opérations au Gîte de l'Écureuil. Par la suite, il commente la problématique des dossiers traités à la MRC de Portneuf. À cet effet, il invite la population à transmettre à la municipalité leurs questions et commentaires.

2016-02-08-028

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chacun des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2016-02-08-029

ADOPTION SANS CHANGEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 144-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 139-2015 AFIN DE PERMETTRE LES RÉSIDENCES DE TOURISME COMME USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE RA/A-6

CONSIDÉRANT qu'un avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum a été affiché le 14 janvier dernier aux endroits prescrits;

CONSIDÉRANT qu'aucune personne visée n'a signé de demande de participation à un référendum;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Règlement numéro 144-2015 modifiant le Règlement de zonage numéro 139-2015 afin de permettre les résidences de tourisme comme usage spécifiquement permis à l'intérieur de la zone Ra/a-6 soit adopté sans changement. Ce règlement est reproduit tout au long dans le livre des règlements de la municipalité.

ADOPTÉE

2016-02-08-030

HOMOLOGATION DEVANT LA COUR SUPÉRIEURE DE LA TRANSACTION CIVILE RELATIVE AU 155 RUE TESSIER EST PROPRIÉTÉ DE M. JEAN DION

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Casimir entend donner force exécutoire à la transaction civile intervenue le 7 janvier 2016 avec monsieur Jean Dion en regard du 155, rue Tessier Est;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ENTÉRINER la transaction civile relative au 155, rue Tessier Est, intervenue avec le propriétaire, monsieur Jean Dion, le 7 janvier 2016;

DE mandater Bélanger Sauvé, s.e.n.c.r.l. avocats, pour faire homologuer sans délai, la transaction civile intervenue le 7 janvier 2016 relativement au 155, rue Tessier Est.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à déposer sous serment l'information relative à ce dossier.

ADOPTÉE

2016-02-08-031

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT l'état produit par le directeur général et secrétaire-trésorier indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en totalité pour les années 2015 et antérieures;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire transmettre à la MRC de Portneuf les dossiers aux fins de procéder à la vente des propriétés pour motif de non-paiement de taxes foncières municipales et/ou scolaires;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal mandate le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, à transmettre à la MRC de Portneuf la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires;

QUE le conseil municipal autorise cette personne ainsi que le maire en vertu de l'article 1038 du Code municipal, à enchérir et acquérir l'un ou des immeubles visés par cette liste, le cas échéant.

ADOPTÉE

2016-02-08-032

RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu récemment le renouvellement de sa police d'assurance générale de Promutuel Portneuf-Champlain;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le contrat d'assurance générale de la municipalité soit accordé à la compagnie Promutuel Portneuf-Champlain au montant de 31 299.35\$ incluant les taxes pour la période du 15 février 2016 au 15 février 2017.

QUE M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2016-02-08-033

EMBAUCHE DE LA PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL AU GÎTE DE L'ÉCUREUIL

CONSIDÉRANT l'ouverture récente du Gîte de l'Écureuil pour la saison hivernale;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE madame Caroline Perron soit engagée pour la saison hivernale 2016 comme préposée à l'accueil au salaire de 10.55\$ de l'heure +4% pour les vacances;

DE lui indiquer qu'elle sera responsable de l'accueil, de la collecte et du contrôle des inscriptions, des abonnements, de l'entretien de la bâtisse ainsi que de la sécurité du site.

ADOPTÉE

2016-02-08-034

EMBAUCHE DE LA PRÉPOSÉE À LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT l'ouverture récente de la patinoire pour la saison hivernale;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE madame Sandrine Bolduc-Marquis soit engagée pour la saison hivernale 2016 comme préposée à l'accueil au salaire de 10.55\$ de l'heure +4% pour les vacances;

DE lui indiquer qu'elle sera responsable de l'accueil, de l'entretien de la bâtisse ainsi que de la sécurité du site.

ADOPTÉE

2016-02-08-035

DÉSIGNATION DU « SALON G.-ROBERT-TESSIER » À LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-MAGNAN

CONSIDÉRANT la requête présentée par la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir à l'effet de nommer un salon en l'honneur de M. G.-Robert Tessier afin de souligner sa contribution à la généalogie et à l'histoire de Saint-Casimir;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE désigner le « Salon G.-Robert-Tessier » à la bibliothèque Jean-Charles-Magnan;

DE demander à la SHGSC de prendre entente avec la direction de l'école du Bateau-Blanc en regard de cette désignation.

ADOPTÉE

2016-02-08-036

VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE 2016 AU FFPE

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont favorables à soutenir cet évènement;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QU'UNE somme de 3 000\$ en argent et de 1 500\$ en biens et services soient alloués à Rendez-vous culturels de Saint-Casimir dans le cadre de l'organisation du 13^e FFPE;

D'IMPUTER une dépense de 3 000\$ au poste budgétaire 02 62100 345 « Promotion industrielle et touristique ».

ADOPTÉE

2016-02-08-037

OPÉRATION CADASTRALE / M. ROBERT TESSIER DU 830 BOULEVARD DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT que la partie sud-est du lot 3 928 555 se situe dans l'emprise routière du rang Laurent-Rivard et qu'il y a lieu de corriger cette situation;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE mandater la firme Champagne & Matte, arpenteurs-géomètres de St-Marc-des-Carières pour procéder à cette opération cadastrale au montant de 1 275.26\$ (taxes incluses) et ce, tel que décrit dans leur offre de service du 22 janvier dernier.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT RELATIF AUX REJETS DANS LE RÉSEAU D'ÉGOUT MUNICIPAL

Je soussigné, Denis Naud conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, un règlement relatif aux rejets dans le réseau d'égout municipal.

Denis Naud, conseiller

2016-02-08-038

ACHAT D'UNE LUMIÈRE DE RUE / INTERSECTION DES ROUTES 354 ET DES LEFEBVRE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'installation d'une lumière de rue à l'intersection des routes 354 et des Lefebvre afin d'améliorer la sécurité à cet endroit;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACHETER une lumière de rue au montant de 455\$ (plus taxes) des Entreprises Électro-Paul de St-Casimir et ce, tel que décrit dans leur offre de service du 22 janvier dernier.

DE demander à Hydro-Québec de procéder à l'installation et au branchement de cette lumière de rue et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à signer les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE

2016-02-08-039

AJUSTEMENT AU CONTRAT DU MONTE-PERSONNE DU BÂTIMENT MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a octroyé un contrat à Construction RO de Trois-Rivières par la résolution 2015-09-14-170;

CONSIDÉRANT que la position d'Hydro-Québec, sur le déplacement des fils aériens, a forcé des modifications aux plans initiaux;

CONSIDÉRANT que ces modifications consistent principalement à retirer le verre laminé et l'espace de rangement sous la galerie mais à ajouter la fermeture de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal amende la résolution 2015-09-14-170 pour un montant supplémentaire de 7 732.07\$ (taxes incluses) ce qui porte le contrat à 144 432.07\$ (taxes incluses) ;

ADOPTÉE

2016-02-08-040

VERSEMENT RELATIF AU PROTOCOLE D'ÉCHANGE DE BIENS ET DE SERVICES ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente a été signé au mois d'octobre 2011 au montant de 4 813.04\$ annuellement (plus taxes);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Portneuf a augmenté ses taux sans avertir la municipalité;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Saint-Casimir verse la somme de 1 819.48\$ (plus taxes) à la Commission scolaire de Portneuf pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015;

D'IMPUTER cette dépense au poste 02 70190 511 « Énergie Gymnase » et 02 70230 522 « Énergie bibliothèque »;

DE RAPPELER à la Commission scolaire de Portneuf de nous informer de l'augmentation des tarifs, laquelle a un impact sur le budget de la municipalité.

ADOPTÉE

2016-02-08-041

REMERCIEMENTS À MONSIEUR JONATHAN TESSIER

CONSIDÉRANT le récent départ du coordonnateur aux loisirs, M. Jonathan Tessier;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE remercier M. Jonathan Tessier pour le travail qu'il a effectué au cours des dernières années pour la municipalité de Saint-Casimir et de lui souhaiter le meilleur des succès dans ses projets.

ADOPTÉE

2016-02-08-042

EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE AUX LOISIRS

CONSIDÉRANT qu'à la suite du départ du coordonnateur aux loisirs il y a lieu de combler ce poste;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection recommande l'embauche de Mme Katy Grandbois à ce poste;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'EMBAUCHER madame Katy Grandbois à titre de coordonnatrice aux loisirs en date du 8 février 2016 au taux horaire de 15.21\$ et ce, à raison de 32 heures par semaine.

QU'UNE période de probation de trois (3) mois soit appliquée en regard de cette embauche.

ADOPTÉE

2016-02-08-043

TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LA GÉNÉRATRICE SITUÉE À L'USINE DE FILTRATION (AQSC)

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont favorables à procéder à ces travaux d'entretien;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal attribue un contrat de gré à gré à l'entreprise Mécanique AGH de St-Marc-des-Carières au montant de 500\$ (plus taxes).

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 41200 526 « Entretien et réparation du système de filtration»;

ADOPTÉE

2016-02-08-044

VENTE DE LA MOTONEIGE USAGÉE (SKI-DOO ALPINE 1994)

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont favorables à la vente de cet équipement;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissions ont été reçues dans le délai prescrit;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal autorise la vente de la motoneige usagée (Ski-Doo Alpine 1994) à M. Camille Julien de St-Casimir pour un montant de 361\$.

ADOPTÉE

2016-02-08-045

AUTORISATION POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION / ACQUISITION D'UN CAMION POUR LES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT que la municipalité doit acquérir un camion afin de remplacer le camion six roues actuel;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à demander une soumission aux entreprises identifiées lors de la séance de travail du 1^{er} février dernier.

ADOPTÉE

DIVERS

Aucun sujet n'est traité à ce point.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2016-02-08-046

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h50.

René Savard,
Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire